



Lutte efficace contre le lépisme argenté



Mars 2003

Description

Le lépisme argenté (*Lepisma saccharina*) est un insecte nuisible qui habite nos maisons. De moeurs nocturnes, il se rencontre communément au grenier, au sous-sol, dans la salle de bains, dans les espaces vides à l'intérieur des murs et sous les planchers, ainsi que dans les fissures et les crevasses. Originaire des tropiques, il a pu étendre son aire jusqu'aux pays tempérés en vivant dans des endroits chauds et humides. Les lépismes ou leurs oeufs peuvent être transportés accidentellement d'un endroit à un autre dans les boîtes de carton, les livres, le papier et une multitude d'autres objets constitués d'hydrates de carbone. Ce petit insecte (communément appelé *poisson d'argent*) sans ailes, effilé et aplati, a le corps couvert d'écailles argentées. La tête porte de longues antennes fines, et l'extrémité postérieure du corps, trois appendices. Le lépisme vit très longtemps et peut se déplacer très rapidement sur les surfaces planes. Il se nourrit de miettes, de cadavres d'insectes, d'amidon, de colle et de divers articles en papier. Le cycle de reproduction de la femelle varie selon les conditions du milieu, et ses oeufs minuscules éclosent dans l'espace de deux à quatre semaines.

Propreté des lieux

L'efficacité de tout programme de lutte contre le lépisme argenté, voire contre tout insecte rampant, repose avant tout sur le maintien des lieux en bon état de propreté.

1) Passer l'aspirateur régulièrement pour ramasser les menus débris alimentaires et les pontes d'insecte.

2) Tenir les comptoirs, les armoires, les tiroirs et les dépenses propres, ainsi que les espaces autour et derrière les électroménagers et les machines. Nettoyer aussi l'espace en-dessous des évier et lavabos, de même que les autres endroits sombres et humides.

3) Recouvrir ou isoler les tuyaux sur lesquels se forme de la condensation, réparer les robinets et les tuyaux qui fuient, ventiler les salles de bains et déshumidifier les endroits trop humides.

Méthodes de lutte

Lutte physique

Il est très facile d'attraper le lépisme argenté dans de petits contenants de verre ou dans de petits pots d'aliments pour nourrissons. Il suffit de recouvrir l'extérieur de ces pots de ruban isolant et de placer ces pièges, l'ouverture vers le haut, à des endroits où des lépismes ont été observés. (Ces petits insectes pourront grimper au ruban, mais une fois dans le pot seront pris, car ils ne peuvent monter les surfaces lisses.)

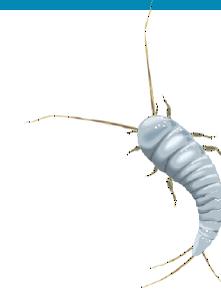
Lutte chimique

Les produits chimiques à usage domestique que l'on trouve dans le commerce pour lutter contre le lépisme renferment de matière active propoxur. On peut se procurer ces spécialités dans les centres de jardinage ou les quincailleries. Ces produits s'avéreront d'autant plus efficaces pour

réduire la population de lépismes infestant un lieu si les utilisateurs respectent les indications portées sur les étiquettes des emballages (mode d'emploi et dose à utiliser).

La terre à diatomées, matière active entrant dans la composition de certains produits antiparasitaires, est formée de débris d'algues marines microscopiques et constitue un moyen de lutte écologique. Cette poudre est utilisée pour ses propriétés abrasives. En effet, elle use, par contact, la membrane cireuse qui recouvre le corps de l'insecte et le protège normalement contre la perte d'eau. L'insecte ainsi démuné meurt de déshydratation. Ce produit peut être saupoudré le long des plinthes ainsi qu'en-dessous et derrière les électroménagers afin de combattre les insectes rampants. Il n'est pas toxique pour l'être humain.

« Il est très facile d'attraper le lépisme argenté dans de petits contenants de verre ou dans de petits pots d'aliments pour nourrissons. »





N'oubliez pas

Avant d'acheter un pesticide

- Identifiez le ravageur correctement.
- Utilisez d'abord des mesures de lutte physique et des moyens autres que les pesticides.
- Lisez le mode d'emploi et les précautions qui figurent sur l'étiquette du produit avant de l'acheter. L'étiquette doit comporter le nom du ravageur à combattre et l'endroit où le produit peut être utilisé, p. ex., à l'intérieur, à l'extérieur, dans le jardin, sur les animaux.
- N'achetez que la quantité de produit requise pour le traitement.
- Vous pouvez toujours choisir de faire appel aux services d'un professionnel au lieu d'appliquer le traitement vous-même.

Lors de l'utilisation d'un pesticide

- Lisez attentivement le mode d'emploi et les précautions qui figurent sur l'étiquette.
- Ne fumez pas et ne consommez pas de boissons ou de nourriture pendant l'application d'un pesticide.
- Faites sortir les enfants et les animaux familiers des lieux ou éloignez-les pendant le traitement. Couvrez ou enlevez les aquariums.
- Couvrez ou enlevez les aliments, les ustensiles et la vaisselle si le traitement se fait dans la cuisine.

Après avoir utilisé un pesticide

- Lavez-vous toujours les mains soigneusement.
- Ne laissez pas les enfants ou les animaux familiers entrer en contact avec les surfaces traitées avant qu'elles ne soient complètement sèches.

- Ventilez bien les lieux traités.
- Nettoyez toutes les surfaces ayant un contact direct avec les aliments, comme le dessus des comptoirs de cuisine, des tables et des cuisinières, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Gardez toujours les pesticides hors de la portée des enfants et des animaux familiers et loin des aliments et des boissons.

En cas d'empoisonnement

- Communiquez immédiatement avec un centre antipoison et consultez un médecin.
- Apportez le contenant ou l'étiquette du produit à la clinique d'urgence ou chez le médecin.
- Suivez les directives de premiers soins qui figurent sur l'étiquette.
- En cas d'empoisonnement d'un animal familier, consultez un vétérinaire immédiatement.



Élimination

Ne réutilisez pas les contenants de pesticides. Enveloppez-les et jetez-les avec les ordures ménagères.

Les pesticides non utilisés ou les restes de pesticides doivent être jetés dans un site provincial ou municipal de collecte des déchets ménagers dangereux.

Soyez pratiques

- Les précautions énumérées ci-dessus sont d'ordre général.
- Lisez toujours l'étiquette pour plus de précisions.
- En cas de doute, consultez un expert.

Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
2720, promenade Riverside
Ottawa ON K1A 0K9

Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire
Téléphone : 1-800-267-6315
De l'extérieur du Canada : (613) 736-3799*
*Frais d'interurbain.
Téléc : (613) 736-3798
Internet : www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla